

Pour cette raison, nous serons particulièrement attentifs à cette analyse sur l'interférence, de notre second chapitre.

## **L'interférence aspects sémio-linguistiques**

Comme procédé linguistique, l'interférence sollicite l'attention du lecteur et peut l'obliger à s'arrêter sur des constructions insolites de phrases. Ainsi, l'interférence peut donc assumer les fonctions émotives et référentielles ; elle est la manifestation du "moi" du narrateur d'une part et la sollicitation de l'interlocuteur-lecteur d'autre part. Comme nous l'avons déjà dit, l'interférence, dans le corpus privilégié, a une fonction sémiolinguistique certaine, que nous pouvons marquer comme une diglossie désignant, l'état dans lequel se trouvent deux variétés linguistiques coexistant, utilisé pour la communication quotidienne, une forme dialectale. Ici, l'interférence est l'expression des formes d'énonciation, des niveaux sémantiques et des effets de sens, s'attachant à décrire les mécanismes interférentiels ou diglossies qui affectent la compréhension d'énoncé et la production discursive.

Par ailleurs, il serait important pour nous de préciser que cette partie de notre travail s'articulera autour de trois points fondamentaux. La première démarche consistera à expliciter, de plus approfondie, la notion de l'interférence. Dans une seconde analyse, nous envisagerons un processus d'étude inter-linguistique et culturelle. Cela va permettre, dans une troisième articulation, de poser l'interférence comme une production du sensible, tout en procédant par une exploitation syntagmatique et surtout sémantique des syntagmes retenus dans le corpus que nous aurons établi. Il faut espérer cependant que la signification de l'interférence nous permettra de dégager d'autres horizons de lisibilité.

Dans l'étude de l'oralité, il ne s'agit nullement pour nous de choisir telle ou telle méthode d'approche. Cependant, l'exploitation du texte littéraire africain que nous menons s'inspire, largement de la méthode sémiotique, de sorte que la méthode d'analyse des textes utilisés dans ce cadre précis, sera une sorte de syncrétisme : une double analyse interférentielle et une sémiotique du sensible du

texte africain. À travers cette double analyse, nous voudrions dans un premier temps adopter la méthode sémiotique, en vue de saisir le sens dans les actes interférentiels. Autrement dit, la prise en compte des signes interférentiels va permettre de procéder à la pratique de repérage des codes normatifs du langage, dans les segments de textes traditionnels du corpus. Et du fait que l'oralité est également constituée du sensible, la méthode de l'interférence vient compléter l'approche du sens en sémiotique. Mais, bien avant cette analyse, il nous faudra partir d'une démarche qui consiste à expliciter la notion d'interférence .

## II.1. L'interférence : élucidation de la notion

La langue est le moyen privilégié de la communication entre les hommes. Elle garde le plus souvent l'empreinte de la communication qui l'a créée pour exprimer ses préoccupations. Par conséquent, l'apprentissage d'une langue <sup>481</sup> implique l'acquisition de certaines habitudes langagières propres à une communauté donnée. En situation de bilinguisme <sup>482</sup>, la présence des habitudes propres à une langue donnée dans une autre langue prend le nom d'interférence.

De ce fait, l'on peut se demander, aujourd'hui, si l'apprentissage d'une langue étrangère ne procède pas comme pour la langue maternelle, par une série de structurations et de restructurations successives, impliquant des "fautes" à la fois inévitables et "nécessaires", qui sont parfois formulées et véhiculées par des personnages de romans africains. Autrement dit, les "fautes", y compris les interférences dues à la langue maternelle des personnages de récit, ont, dans un langage africain, été conçues comme une succession de restructurations, un langage peu acceptable, mais dans lequel se dégage un système de signification, dont l'analyse est susceptible de susciter du sensible. Ainsi donc, "l'erreur" considérée jusqu'à présent comme une faute indésirable, et certainement qui peut être évitée, devient, dans le contexte de cette étude, une réflexion sur la linguistique appliquée à la connaissance du français, considéré comme *une langue étrangère*. Cela passe nécessairement par une analyse précise de ce que l'on pourrait appeler

---

<sup>481</sup> La langue est un système de signe dont le fonctionnement repose sur un certain nombre de règles, de contraintes.

<sup>482</sup>A. MOUNIN, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Éditions Gallimard, 1963

“fautes” ou de ces difficultés spécifiques qu’une définition inter-linguistique et culturelle semble rendre compte, dans la suite de notre analyse .

## II.2. L’interférence : une analyse inter-linguistique et culturelle

Il y a lieu de rappeler que l’interférence était initialement une notion de physique<sup>483</sup>. C’est lorsque cette notion est entrée en linguistique, grâce aux travaux d’Uriel Weinreich<sup>484</sup>, qu’elle prit le nom d’interférence linguistique. Ainsi, l’interférence linguistique peut être définie de plusieurs manières. La *Modern Language Association* (M.L.A) la définit comme une contamination de comportement. Pour la MLA, l’interférence est un « effet négatif que peut avoir une habitude sur l’apprentissage d’une autre habitude »<sup>485</sup>. À travers cette conception, nous pouvons constater que l’interférence relève de la psychologie - visant la connaissance empirique, intuitive des sentiments, des idées, des comportements humains en fonction des conditions de notre environnement. Il sera important pour nous de se référer, dans notre analyse, à l’ensemble des caractères, des sentiments exprimés dans nos œuvres romanesques.

D’un point de vue linguistique, l’interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues. C’est ce qui fait dire à W. F. Mackey que « l’interférence est l’emploi, lorsque l’on parle ou que l’on écrit dans une langue, d’éléments appartenant à une autre langue »<sup>486</sup>. À la suite de Uriel Weinreich, A. Keller-Taburet a défini l’interférence comme un : « processus qui aboutit à la présence dans un système (linguistique) donné d’unité et souvent même d’agencements appartenant à un autre système linguistique »<sup>487</sup>.

En définitive, nous pouvons remarquer que l’interférence est considérée d’une part comme une donnée fautive, conséquence d’un accident entraîné par le contact entre des langues. D’autre part, elle est considérée comme la simple présence d’un

---

<sup>483</sup>En physique, l’interférence est un phénomène résultant de la superposition de deux ou plusieurs mouvements vibratoires (ondes) de même fréquence. Cf. *Dictionnaire de philosophie, op.cit.*, p. 680.

<sup>484</sup>Uriel WEINREICH, « *Languages in contact* » : *findings and problems*, Paris, Édition Mouton, 1953.

<sup>485</sup>Francis DEBYSER, “*La linguistique contrastive et les interférences*” in revue *Langue Française* n+8. Paris Editions BELC, 1970, p.34.

<sup>486</sup>William Francis MACKKEY, « *Interference is the use of elements of one language while speaking or writing another*» in *Bilingual interference its analysis and measurement*, Publishing, Quebec, 1965

<sup>487</sup>André KELLER-TABURET : cité par Zadi Grékou, in *Typologie des phénomènes interférentielles en linguistique* fait à Yamoussoukro, 13/14/16 Avril 1987. Communication inédite, p.143.

élément linguistique dans une langue à laquelle cet élément est étranger. C'est à partir des études que les spécialistes des problèmes du bilinguisme, et plus particulièrement U. Weinreich, se sont surtout consacrés à l'étude des interférences que l'on relève dans les communautés bilingues. Nous nous sommes rapidement aperçus qu'il existe de nombreux autres cas de réalisations ou de *situations de bilinguisme* parmi lesquels l'on peut compter les contacts de langues qui se produisent dans le langage parlé d'une langue étrangère. À l'étude de ce dernier cas, qui nous intéresse particulièrement, nous appliquerons les caractéristiques psychologiques et linguistiques de l'interférence avant d'analyser les questions que posent les faits de bilinguisme, sur le plan pédagogique.

Du point de vue de la socio-pédagogie, l'interférence est un type particulier de faute que commet l'élève ou les personnages de récit qui ont appris à être en contact avec une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de leur langue maternelle. Nous pouvons parler à ce propos de « *glissements* », ou de « *transferts* »<sup>488</sup>. Remarquons dès maintenant que l'interférence, c'est-à-dire l'introduction d'un élément (E) de la langue maternelle (Lm) dans la langue étrangère étudiée ou en contact (Lé), ne se produit pas arbitrairement. Ainsi, il y a interférence lorsque l'analogie (de forme ou de sens) entre un élément de (Lé) avec un élément correspondant de la langue maternelle (Lm) entraîne le glissement vers (Lm) d'un élément concomitant ou suivant. De ce fait, l'on peut considérer que l'élément analogique joue le rôle d'un stimulus ambigu, renvoyant à un comportement antérieur de (Lm), qui dans une analyse sémiolinguistique, est susceptible de transformer le champ de présence sensorielle en un univers langagier déployant du sensible.

Ainsi, la présence d'une interférence à partir de l'analyse sémiolinguistique, est apte à révéler des phénomènes sensibles, à travers le langage des personnages romanesques. En effet, dans leur langage ou leur "comportement linguistique", chaque expression, chaque syllabe, chaque son peut jouer un rôle de déclencheur d'effets sensibles quant aux éléments qui l'accompagnent ou qui le suivent, par rapport au sens que manifeste les faits de bilinguisme. Nous pouvons cependant le remarquer, ici, à travers les deux systèmes linguistiques en contact, à travers deux

---

<sup>488</sup> Francis DEBYSER, *La linguistique contrastive et les interférences*, op. cit., p.35.

œuvres du corpus. Nous le reprecisons tantôt : les deux systèmes linguistiques en contact sont le français et le malinké. Dès le titre des deux romans (*Traites et Courses*) intitulés « Sous le pouvoir des Blakoros », l'opération de malinkisation<sup>489</sup> commence à travers des techniques littéraires saisies à partir des formes énonciatives interférées. L'interférence dans les œuvres d'Amadou Koné est semblable à un foyer conflictuel d'au moins deux structures langagières différentes découlant d'une situation de bilinguisme. De ce fait, l'usage de ce terme implique que la présence d'un trait étranger et les changements qui subviennent trouvent leur explication dans l'analyse des deux systèmes en contact. Notre souci est, de ce point de vue, de parvenir à une lecture homogène des occurrences interférentielles impliquées dans notre corpus.

Après plusieurs définitions, nous pouvons remarquer que l'interférence semble être généralisée, car elle prend aussi en compte des normes sémantiques de la langue française. Ainsi, nous constatons qu'il y a une interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue (langue cible) un trait phonétique, morphologique, lexicale ou syntaxique caractéristique d'une autre langue (langue source). Par conséquent, l'espace scriptural d'Amadou Koné va tout de même apparaître comme le lieu de confluence du bilinguisme et de la transculturalité.

Entre "malinkisation" du français et francisation du malinké, il effectue une double révolution idéologique et formelle dans son écriture qui tout de même véhicule l'interculturalité des personnages. En définitive, nous avons cependant intérêt à examiner de plus près les différents degrés d'intégration de l'interférence à la pratique culturelle de l'écriture de l'auteur et voir dans quelle mesure l'interférence permet de rendre compte des instances énonciatives. Ces instances énonciatives, impliquées dans les manifestations sensibles et perceptives du discours, sont donc capables de révéler des affects présents dans l'écriture romanesque de l'écrivain.

### **II.3. Le fonctionnement interférentielle des niveaux d'intégration à la pratique culturelle visible à l'écriture romanesque de A. Koné**

Comme une analyse théorique, l'interférence appliquée aux œuvres d'Amadou Koné sera la convergence d'un ensemble d'éléments linguistiques

---

<sup>489</sup> Madeleine BORGOMANO, *op. cit.*, op, p.16.

producteurs de sens. Les catégories interférentielles ne correspondent pas d'après le sens strict du français à la même valeur qu'elles prennent en malinké. Leurs autonomies font d'elles un tout dont les divers éléments consécutifs peuvent être expliqués. Mais cela à condition que l'explication se fonde sur les réalités propres à la communauté humaine qui a créé cette langue. Comme nous le remarquons, le malinké n'est pas le français. Et le français ne saurait être le malinké. Chacune d'elle a sa structure morphologique, lexicologique, syntaxique, sémantique, et même énonciative spécifique. Mais, à travers l'expérience littéraire de la prose romanesque du corpus, certaines structures énonciatives, en malinké, persistent et demeurent. L'on assiste néanmoins, à partir de ces structures énonciatives, à une "linguistique malinké" donnant à l'écriture de l'auteur un aspect bigarré, d'où se dégagent une interférence, une harmonie constructive et une suavité langagière. Aussi, ces structures énonciatives pourraient-êtré analysées dans une dimension sémio-linguistique, prenant en charge les productions d'une analyse discursives. En outre, ce qui est en cause dans le texte d'Amadou Koné, ce sont les formes d'énonciations dont le niveau discursif, sémantique, narratif et tensif, nous permet de saisir des diverses connotations que véhiculent les énoncés interférentiels. Autrement dit, notre parcours dans cette étude prouvera sa justification à déterminer, à partir des différents degrés d'interférences, une analyse sémio-linguistique appliquée à notre corpus.

Vue l'analyse de l'interférence qui sera appliquée à notre corpus, les segments extraits des textes d'Amadou Koné vont tirer leur originalité du traitement de différentes références situationnelles, qui nous mènent au niveau de la discursivité, de la sémantique, de la narrativité, de la tensivité et de la substantivation des adjectifs du langage traditionnel.

Nous avons choisi l'analyse sémio-linguistique, pour la simple raison que l'utilisation du français par Amadou Koné pose un problème de rapports entre des valeurs sémantiques, entre diverses connotations que véhiculent des concepts linguistiques. De ce choix, notre analyse tire donc sa justification de la nette volonté de participer à la désambiguïsation du code lexical, propre à A. Koné, non pas dans une perspective lexicographique au sens strict, mais par le biais d'une analyse sémio-interférentielle.

De toutes les grilles (la phonétique, la morphologie, la syntaxe, etc.) en fonction desquelles le tri se fait, le champ sémantique nous paraît pertinent. En effet, la grille sémantique couvre les divers aspects de la pensée. Et donc, elle est aussi la traduction de la différence des expériences vécues d'une communauté à une autre. Elle exprime également, selon Z. Thagbale « La différence d'appréciation d'une même expérience, et c'est surtout dans ce sens que les interférences linguistiques posent problème »<sup>490</sup>. Aussi, comme procédé sémiotique, l'analyse de l'interférence, à partir d'un champ sémantique peut manifester également une réaction du corps sensible du lecteur, du locuteur/ énonciateur, et l'obliger à s'interroger sur des anomalies grammaticales<sup>491</sup> des phrases, ou même de révéler la sensibilité du personnage qui l'émet.

Dans cet énoncé : « Allah nous fasse la journée bonne, Allah nous donne demain »<sup>492</sup>, l'analyse du champ sémantique masque une sensibilité, à partir de cette agrammaticalité. Si nous nous référons au contexte de production, cet énoncé est explicable. Le narrateur s'exprime en langue française, mais il en fait un usage traditionnel, par l'emploi du verbe "faire" conjugué au subjonctif présent "fasse". Nous savons que cette phrase est syntaxiquement incongrue en langue française, cependant le narrateur a choisi une image métaphorique, comme pour soumettre un souhait à Dieu. Aussi, l'interférence appliquée au temps verbal représente en peu de mots, tout un arrière plan socio-culturel ; par conséquent, elle implique aussi une syntaxe temporelle et spatiale.

Nous pouvons remarquer notamment que l'énoncé, à travers des mots interférés ne serait qu'un souhait, à partir duquel l'énonciateur aspire à la concrétisation d'un vœu : « Allah nous donne demain ». Ainsi, en s'exprimant à travers ce souhait, le Moi-chair transforme tout le discours en un désir, que subit le corps du sujet de l'énonciation. De ce fait, l'analyse interférentielle de cet énoncé va assumer une fonction émotive comme celle du niveau tensif, précisément celle qui se

---

<sup>490</sup> Zakari TCHAGBALE, "Pour une pédagogie du français conforme aux réalités linguistiques de l'Afrique francophone" in Colloque sur la formation initiale et continue des professeurs du français. Lomé, 18 - 22 Janvier, 1988.

<sup>491</sup> Tzvetan TODOROV, « Les anomalies sémantiques », In *Langages, Recherches sémantiques*, 1966, p.100. Selon Todorov, les premiers travaux de N. Chomsky ont prouvés qu'il existe diverses anomalies linguistiques, dont N. Chomsky distingue en deux sortes, appelés des agrammaticalités qui sont dues au manque d'application soit des règles de subcatégorisation, soit des règles sélectives.

<sup>492</sup> *Traites, op. cit.*, p 34.

manifeste, à partir de l'expression d'une impression de sens, en hypothèse de sens étayée, puis en effets de sens.

À travers cette fonction tensive, l'image de l'ébranlement du sens permet d'envisager la saisie de l'engendrement des modalités, censées devenir, au niveau de la syntaxe interférentielle et narrative, les modalisations du "faire" et de l'"être", propre à la phorie. L'étude de ces modalités va nous permettre d'évaluer la sensibilité du sujet, à partir de son discours énonciatif et interférentiel. Mais, à la différence de la modalisation, la modulation quant à elle peut engendrer, dans l'analyse interférentielle, le sens par une prééminence de l'inchoatif. C'est-à-dire que la modulation, au cours de l'analyse indique que l'action du "faire" est envisagée soit dans son commencement, soit dans sa progression, tout en manifestant le sens, à travers l'analyse de la valence. Comme une procédure l'analyse de la modulation va saisir la signification du sens dans tous les contenus sémantiques investis dans le discours interférentiel. En fait, l'on peut comprendre aussi que l'analyse interférentielle peut révéler la tensivité phorique des personnages des récits étudiés, puisque leur "faire aspectualisateur" est condition ou pré-condition de la signification (et par conséquent, du discours). À ce sujet, nous nous rapportons au continu tensif-phorique d'A.J. Greimas et de J. Fontanille<sup>493</sup> ou aux études de Cl. Zilberberg sur la tensivité.

A ce niveau, la tensivité-phorique dont fait cas ces sémioticiens est mise en exergue, à partir de cet énoncé : «Fatoumata, tu vas laisser la honte me couvrir ? »<sup>494</sup>. L'ambiguïté de cette expression se trouve au niveau de l'emploi du verbe "couvrir". Dans le contexte immédiat, le lecteur non averti peut confirmer qu'il y a une agrammaticalité. Logiquement, le substantif "honte" doit être suivi de l'auxiliaire "avoir" et non de l'auxiliaire "être". En outre, l'emploi du verbe "couvrir" n'est pas correct, puisque l'on ne peut pas être "couvert de honte" mais, l'on peut "avoir honte". Vu l'emploi incorrect de cet énoncé, nous pouvons dire que l'usage du verbe "couvrir" est caractéristique de la parole traditionnelle du narrateur.

---

<sup>493</sup> A. J. GREIMAS & J. FONTANILLE, *Sémiotique des passions*, op. cit., p.25.

<sup>494</sup> op. cit., p.22.

Ici, l'analyse interférentielle appliquée au niveau des idiomes a une fonction poétique certaine, elle est l'expression d'une métaphore : '*laisser la honte me couvrir*'. À travers cette expression idiomatique, l'on est en mesure de révéler la nature sensible du corps propre. Mais, au-delà de cette sensibilité psychologique, l'on peut saisir, tout de même, la manifestation d'une interaction au niveau du corps, déployant des tensions thymiques, entre échange tensif et système du corps; à partir des flux mondains (l'actant envahit de honte). Autrement dit, cette sensation résulte spontanément de la rencontre entre le corps et la chair, permettant de renouer plus étroitement avec l'expérience affective et corporelle, puisqu'elle "submerge", "emplit", "envahit", le corps. Cependant, cette sensibilité thymique semble être peu différente de l'interaction entre le système du corps et le monde. Ainsi, se manifeste le refoulement d'une gêne qui apparaît comme une marque affective, dont l'affection (la gêne) semble être sentie et pensée qu'à partir de la métaphore : « *couvert de honte* ».

Déjà, l'on peut remarquer que, pour l'actant sujet, les effets de sensations dans la "quête d'un honneur, « repose implicitement sur le mouvement intentionnel du corps, qui imprime sa propre "affection" sur le monde en se tendant vers lui, et qui la "reconnaît" après coup en lisant le monde comme s'il était lui-même un état d'âme »<sup>495</sup>. C'est en effet, ce mouvement intentionnel, cet affect (la honte) que l'actant sujet projette sur le monde, à partir des tensions thymiques, cible et support de sa thymie, qui lui confère des effets de sens incarnés en intention. L'analyse interférentielle de cet énoncé agrammatical renvoie dès lors à l'intention de l'actant énonciateur, découlant d'une prise de position de la chair dans le monde, à savoir celle d'une intentionnalité signifiante.

Étant donné que les traits d'énonciation dans le discours des personnages sont créateurs de la signification, la procédure d'acte interférentiel peut-être saisie, à partir des effets de sens affectifs et émotionnels, puisqu'ils sont mouvement de différents aspects saisis par un acte d'intentionnalité. Aussi, l'on peut constater que c'est le corps comme une enveloppe qui contient les affects, et les sensations qui habitent l'actant sujet ; la chair, celle qui se projette, à travers l'état d'âme du sujet modifiant ses intentions et suffit à une analyse agrammaticale de découvrir l'origine

---

<sup>495</sup> J. FONTANILLE, *Soma et Séma*, op. cit., p. 129.

de la signification, dans cet acte énonciatif interféré. Ainsi, à partir du parcours tensif, le fonctionnement des instances interférées a pu produire un flux continu de signification, un système de signification.

En un mot, cette analyse sémio-linguistique va nous permettre de saisir, à partir des instances énonciatives, un ou plusieurs critères interférentiels qui pourront attester d'autres aspects tensifs. Nous consacrerons, à l'étude de l'interférentielle, une analyse énonciative dans le cadre du sensible : celle qui nous permet de présenter l'interaction entre le corps et le monde.

Ainsi, le lexème « soleils », à travers cet énoncé : « *sous ces soleils des blakoros* » est interprété dans un sens différent de celui que nous lui attribuons aujourd'hui, et présente une anomalie linguistique. Ici, l'usage de ce lexème "soleil" est en dehors de toute connotation spatiale. Ainsi, les connotations qui se dégagent, de cet énoncé, déterminent une signification puisque leur interprétation n'est possible que par extension du contexte donné, au sémème "**soleils**". Au pluriel, il correspond à un acte énonciatif, d'abord et dans la société traditionnelle ensuite - à deux autres phénomènes. Ainsi, "soleils" peut désigner : des jours, le temps, l'époque, la période, une connotation temporelle. Nous pouvons remarquer que l'expression "ces soleils" en français est soit impossible, soit poétique, mais apparaît dans ces énoncés comme une reproduction d'expressions traditionnelles (dans la société malinké). Et si nous le saisissons comme un complément, il signifie : un espace, l'univers politique (les lois, les ordres) pour le narrateur. En fait, l'utilisation du pluriel est aussi liée aux éléments définitionnels qu'inventorie le langage malinké - ce que suggère ce pluriel "*ces soleils*", comme pour annoncer des faits socio-historiques – ou comme un parti pris désignant une appellation de type "prédicat social". Mais, l'usage d'un pluriel inhabituel et le léger gauchissement de la langue française, dans ces énoncés, peut aussi apparaître comme un signifiant. L'énonciateur nous introduit dans un contexte langagier déterminant son impression ressentie, face à la situation post coloniale, par le biais d'un recours au sens figuré de la notion du corps. Ces idiomes que sont « *soleils* » et « *blakoros* » nous font découvrir des termes qui mettent en évidence le ressentie, l'"humeur" de ce corps, mais n'en soulignent que l'aspect intentionnel de l'actant sujet. Et c'est en fait, ce type de sensation interne qui permet à l'actant sujet d'éprouver les effets dysphoriques, et de saisir, à travers les

rapports humains, des actes de l'insociabilité (la domination, l'oppression). Ici, le dispositif affective (l'humeur) tendrait même à prouver que le mode sensible "le ressenti" de l'actant sujet ne reçoit qu'une valorisation axiologique qui semble être pris par "l'humeur" de la liberté.

Autant l'énoncé ci-dessus renvoie à un état du ressenti manifesté par une inégalité sociale, comme l'atteste l'intensité de l'angoisse (l'humeur) de l'actant sujet, autant l'énoncé suivant : « *On coupait le carême* » exprime l'accomplissement de l'acte corporel, dans les activités socio-religieuses, dans le monde. Si nous observons cet énoncé, nous constatons que le terme "coupait" signifie littéralement "rompre". Mais, au-delà de cette agrammaticalité, l'énoncé signifie d'une manière simple "rompre le jeun". En effet, la langue malinké conçoit, par métaphore, que l'action de "couper" équivaut à celle de "rompre". Ainsi, qu'il s'agisse d'un morceau de bois, de la traversée d'une rue, de l'achèvement de la prière ou du jeun, le langage traditionnel utilise l'expression "couper" pour exprimer ces réalités différentes. A travers les expressions "couper" et "carême" d'autres réalités quotidiennes se dessinent, tout en prenant le sens d'une inscription religieuse : celle du désir de rompre le principe de l'abstention intentionnelle de nourriture. En outre, la particularité de cet énoncé est qu'il repose sur une corrélation entre le corps et le religieux. Ici, le corps apparaît comme un témoin - une enveloppe de la pratique de la sensibilité, car c'est la seule manière, pour l'actant sujet, de garantir sa fermeté, son intégrité et son adhésion à la foi, mieux sa passion pour sa religion. De ce fait, le champ sensible d'un désir se révèle particulièrement propice, puisque la pratique de toutes croyances ou dogmes sollicite en partie l'instance corporelle et passionnelle. La forme du champ sensible peut apparaître comme alors celle du champ de discours tout entier, susceptible d'accueillir toutes expressions interférentielles qui dénote de la passion.

#### **II.4. L'interférentiel, à partir des formes discursives**

Nous ne pouvons pas relever les formes discursives sans toutefois mentionner le cadre énonciatif. L'énonciation est l'opération présupposée par tout énoncé qui en est comme le "fruit". Généralement, l'on considère que « l'instance de l'énonciation est constituée par l'association du "je", de l' "ici" et du "maintenant", l'« ego », le « hic » et le « nunc », tandis que l'énoncé (verbal ou non verbal) est

comme leur négation et correspond alors à ces termes opposés que sont le “ il”, “l’ailleurs” et “l’alors” »<sup>496</sup>. Or, l'énonciation peut aussi se définir comme une double prédication méta-discursive : « prédication existentielle, et assomption, qui la distingue des actes de langage en général »<sup>497</sup>.

Conçue restrictivement, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutifs du cadre énonciatif, à savoir le locuteur-scripteur et l'énonciateur<sup>498</sup>. Dans cette perspective, nous considérons comme : « faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé »<sup>499</sup>, ou de l'énonciateur dans son énoncé. Dès lors que, cette perspective élargit son champ d'observation à la narration, cette linguistique ne peut que déceler une présence des marques de l'énonciation dans un énoncé - tels les « “déictiques”, qu'ils soient actoriels, spatiaux ou temporels – dont le propre est de ne renvoyer qu'à un contexte d'énonciation déterminée »<sup>500</sup>.

En nous interrogeant sur les préalables d'une analyse sémio-linguistique, nous avons été amenés à reconnaître à l'analyse sémiotique, la mise en place d'une structure sémio-narrative et discursive, par une analyse de l'interférence. Et pour en arriver à une analyse sémiotique, nous avons été tentés d'analyser les types d'énonciation, ce qui équivaut par la suite aux formes de l'énonciation, à savoir le narratif, le dialogique, le figuratif, le thématique, etc. Au cours de diverses analyses, ces formes d'énonciation vont nous permettre de décrire le résultat d'une activité discursive. Elles sont, tout au plus, d'un certain point de vue, celle du discours.

De ce fait, il convient de s'interroger sur la manière dont les formes d'énonciations parviennent à produire des valeurs dans le discours, à partir de l'analyse interférentielle. Les formes d'énonciations seront donc désormais à l'origine

---

<sup>496</sup> J. COURTES, *La sémiotique du langage*, op. cit., p.112.

<sup>497</sup> J. FONTANILLE, *Sémiotique du discours*, Nouveaux Actes Sémiotiques, op. cit., p. 253.

<sup>498</sup> Dans certaines théories énonciatives, le *locuteur* diffère de l'*énonciateur* lorsque ce dernier ne prend pas en charge le contenu de son énoncé, notamment dans le cas du discours rapporté ou du conditionnel. Le locuteur est la voix ou le *scripteur* matériellement à l'origine de la production des énoncés alors que l'énonciateur est

l'instance qui prend en charge ou qui se positionne par rapport au contenu de l'énoncé. Nous avons comme justificatif, l'exemple de ces énoncés : *il a dit « on m'a dupé »* ; *il prétend qu'on l'a dupé* ; *il aurait été dupé*.

<sup>499</sup> Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p.31

<sup>500</sup> J. COURTES, *L'énonciation comme acte sémiotique*, NAS. Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1998, p.8.

de l'interprétation et permettront de développer une analyse de l'énonciation, ouverte à notre corpus.

Pour ce fait, l'on évoquera comme préalable essentiel à cette extension de la perspective fondamentale, quelques concepts sémiotiques empruntés à la théorie greimassienne, vu l'élaboration de cette approche linguistique de l'énonciation. En ce qui concerne l'analyse de l'interférence appliquée à nos textes, nous nous attarderons sur quelques-unes des formes d'énonciations. Mais, bien avant l'analyse de ces formes énonciatives, il convient de clarifier la notion de l'énonciation discursive, dans le contexte de l'interférence.

#### **II.4.1. De l'énonciation discursive à l'interférentiel**

Parler de *discours* c'est donc introduire nécessairement la composante de l'énonciation. Si nous appliquons l'analyse de l'énonciation discursive dans une approche sémiotique, nous aboutirons à l'élaboration d'une théorie de la signification du sens. Et pour ce faire, l'analyse discursive a pu se donner des outils - permettant de saisir le *discours* (présentant des critères ou caractéristiques propres au discours d'un être vivant) - comme un acte de l'énonciation en train de s'énoncer. C'est ainsi que le *discours* a pu inventer ses propres formes, en redonnant toute sa place à l'acte d'énonciation, aux opérations énonciatives, et pas seulement à la représentation du "sujet" d'énonciation (l'interlocuteur, le locuteur, l'énonciataire, etc.) dans un énoncé. Elle est alors à même d'aborder l'acte d'énonciation comme un énoncé qui présenterait des formes spécifiques, mais aussi comme une énonciation particulière et interférentielle, dans le langage traditionnel.

Ainsi, ces considérations énonciatives peuvent être utilisées comme des critères énonciatifs. Elles peuvent être de nature formelle, figurative, thématique, axiologique, rhétorique, pragmatique, etc., pour fonder également une typologie des énoncés. Mais, la seule entreprise rentable, pour saisir ces critères spécifiques, c'est d'essayer d'identifier, de différencier et de repérer quelques formes énonciatives que peut révéler l'analyse discursive.

La particularité des énoncés comporte bien une visée illocutoire subversive, dans notre corpus. Ces énoncés se traduisant par la construction littéraire de

diverses "scènes d'énonciation" qui seront susceptibles d'être étudiées, au moyen de la méthode d'analyse des formes discursives. Pour étendre notre étude de l'interférence, nous allons, à partir des formes d'énonciation, présenter les éléments d'un niveau discursif. Ici, déjà, il nous semble bien intéressant d'aborder la composante sémantique du discours.

#### **II.4.2. L'interférence dans un acte énonciatif : entre le figuratif, le thématique et l'axiologique**

Nous illustrons, ici, les trois niveaux de la composante sémantique, dans un univers de discours. D'abord, nous qualifions le figuratif comme :

« seulement employé à propos d'un contenu donné (d'une langue naturelle), quand celui-ci a un correspondant au niveau de l'expression de la sémiotique naturelle (ou du monde naturel) »<sup>501</sup>, de la réalité perceptible. Sera donc : « considéré comme figuratif, dans un univers de discours donné (verbal ou non verbal), tout ce qui peut être directement rapporté à l'un des cinq sens traditionnels [...], tout ce qui relève de la perception du monde extérieur »<sup>502</sup>.

C'est également dans cette perspective qu'on entend par cadre figuratif un espace isotope de figure, corrélatif à un thème donné. Cet espace est fondé sur la présence récurrente des figures "rhétoriques, expressions" - propres à un univers culturel déterminé. Ensuite, par divergence au figuratif, le thématique, lui, existe de manière formellement autonome, puisqu'il « se caractérise par son aspect proprement conceptuel »<sup>503</sup>. Enfin, apparaît comme dernière étape, dans l'analyse discursive, le cadre de l'axiologie. Cette ultime étape ne se manifeste que lorsque les concepts abstraits du niveau thématique sont repérés, au cours de l'analyse ; l'on peut alors « les axiologiser, c'est-à-dire les marquer soit positivement, soit négativement en les surdéterminant par la catégorie thymique euphorie vs dysphorie »<sup>504</sup>.

---

<sup>501</sup> A. J. GREIMAS & J. COURTÉS, *op. cit.*, p.146.

<sup>502</sup> J. COURTÉS, *Analyse sémiotique du discours* "de l'énoncé à l'énonciation", Paris, Hachette 1991. p.163.

<sup>503</sup> *Ibidem*.

<sup>504</sup> *Op. cit.*, p.173.

Ce qui, en fait, nous intéresse dans notre analyse sémiotique, c'est de comprendre en quoi consistent ces sous-composantes de la sémantique discursive. Ainsi, l'analyse de composante sémantique du discours va nous permettre l'appréhension du sens, à l'endroit par où se justifient deux langues en contact (entre signifiant et signifié), dans lesquelles se révèle une situation de bilinguisme .

Partons de cet exemple : « [...] les gens n'avaient pas le temps de s'ennuyer. Ils vivaient sous un pouvoir que le vieux Mamadou appelait "pouvoir des blakoros et des filles de petite vertu". Tout semblait dérégulé [...] Et la vie des paysans était sans ordre, une vie tendue vers un peu de bonheur...»<sup>505</sup>. Dans cet acte énonciatif, toute une marge d'interprétation ou d'interférence reste libre du point de vue de l'énonciataire (comme en témoigne, par exemple, le fait qu'une œuvre esthétique – verbale ou non verbale) - puisse donner lieu à des interprétations fort diverses. Ici, le figuratif a un contenu sémantique pouvoir des blakoros. Or, rappelons -le, le figuratif est employé pour dire autre chose. L'on s'en souvient, nous avons déjà proposé que le figuratif doit être articulé selon le rapport contenu/expression. Et pour donner une base plus assurée, dans l'analyse du figuratif, le contenu interférentiel du « pouvoir des blakoros » renvoie à l'expression "règne-nègre".

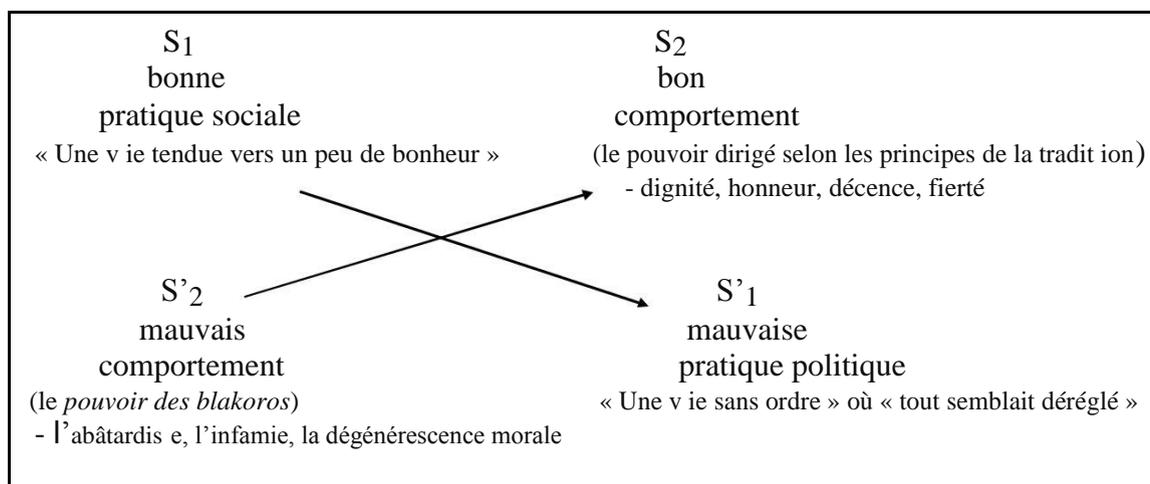
Dans le cas de la thématique, le concept qui prime, tout en faisant un rapprochement, à partir de la réalité est le "pouvoir". Ce concept peut-être pris en charge, par des figures différentes, telles celles de la /politique/ ou du /magicien/. Sur le plan pragmatique , le déroulement figuratif de la séquence s'en trouvera affecté; selon les pratiques et les modes d'actions, de lieux, de temps où ceux-ci devront se réaliser, conformes chaque fois à la figure initialement choisie - pratiques et modes d'actions qui seront différents les uns des autres dans les mêmes propositions. Ainsi, le "pouvoir" est un terme que nous avons choisi relevant du figuratif abstrait, pour pouvoir analyser le corpus. En revanche, les différentes pratiques énumérées par l'expression « une vie sans ordre »<sup>506</sup>, représentant le pouvoir des blakoros - sont à répertorier sous le figuratif concret, entre ces deux pratiques : la gestion du pouvoir par les blakoros et celle qui est menée par les vieillards, guidés par la tradition.

---

<sup>505</sup> *Traites, op. cit.*, p. 14.

<sup>506</sup> *Op. cit.*,

Ainsi, l'on peut remarquer que la prise de position du vieux Mamadou est de nature évidente, par rapport à la manifestation concrète du pouvoir social : celui d'un pouvoir de dégénérescence morale. Et cela n'est qu'une des formes possibles du "comportement" désigné par une analyse interférentielle de l'expression "blakoros"<sup>507</sup> annonçant, d'ores et déjà, le cadre axiologique. Ainsi, de cette composante thématique s'articuleront des valeurs en jeu, en l'occurrence la dimension éthique avec des termes opposés bon / mauvais qui, seule, donne sens ici au figuratif abstrait et, par - delà, au figuratif concret. Soit donc l'articulation suivante :



Ce tableau représente une présupposition réciproque que nous avons souligné en S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub> soit l'opposition bon / mauvais. Cependant, chacun de ces termes de cette opposition est mis en relation de contradiction avec sa négation S<sub>1</sub>/nonS'<sub>1</sub> (bonne/mauvaise pratique politique) et S<sub>2</sub>/nonS'<sub>2</sub> (bon/mauvais comportement). Ainsi, cette relation caractérise le pouvoir des blakoros : celle de la dégénérescence morale et celle du pouvoir selon les mœurs traditionnelles. En outre, à partir de ce tableau, l'on peut repérer trois types de termes qui sont dorénavant présents : la relation de contrariété, de contradiction et d'implication, qui organisent et définissent la catégorie sémantique. C'est une chose, par exemple, de repérer que, dans un texte, les éléments "bon" et "mauvais" entrent en contraste, et qu'ils différencient ainsi une série d'images opposées, et c'en est une autre que

<sup>507</sup> Le jeune garçon non encore circoncis. Un adolescent qui n'a pas encore été initié à la "vraie vie". Il n'a pas le droit de parole. Dans la culture malinké, ce n'est pas encore un "homme" puisqu'il n'a aucune qualité originaire des us et coutumes.

d'identifier clairement la relation qui les distingue (par exemple : la contrariété). Cette relation de contrariété permet de distinguer et d'établir leurs positions respectives au sein de la catégorie d'éléments naturels (comme mort /vie), dans la culture traditionnelle de l'énonciateur.

Toutes ces relations liées les unes des autres engendrent par interférence le terme de la gestion du pouvoir, à travers l'acte énonciatif du locuteur.

Après cette analyse ci-dessus, lorsque le niveau thématique est posé (bon/mauvais), nous pouvons les axiologiser, surtout les marquer positivement ou négativement, par la catégorie thymique (euphorie/ dysphorie). L'énoncé établi, ainsi, l'on remarque une corrélation entre le S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub> d'une part, et entre S'<sub>1</sub> et S'<sub>2</sub> de l'autre. De ce fait, ces deux catégories sont posées comme des faces positives et négatives. Ainsi donc, la conjonction d'une /bonne pratique politique/ et du /bon comportement/ est présupposée par l'énoncé comme de nature euphorique, tandis que l'alliance du /mauvais comportement/ et de la /mauvaise pratique politique/ - peut être saisie comme le signe de la dysphorie. L'analyse du cadre discursif renvoyé à l'instance présupposée d'un énonciateur a pu produire du sens, par la corrélation que nous avons exploitée, entre contenu et expression - à l'adresse (intentionnelle ou non) de son énonciataire.

A la suite de notre analyse, nous avons en vue, entre autres, l'analyse de l'interférence, à partir de l'énonciation. Ce qui nous amènerait, par exemple, non seulement à poser le problème des prérequis (tant sur le plan syntaxique que sémantique et pragmatique), mais aussi à aborder la question de l'interférence considérée dans le cas d'une énonciation discursive. Autrement dit, les formes discursives seront analysées au moyen d'une étude interférentielle.

C'est justement dans l'analyse de cette perspective que des interprétations interférentielles de différents énoncés vont nous permettre de tenter un inventaire des formes discursives qui nous ont paru pertinentes; inventaire conçu comme l'étude de tous les lieux langagiers où s'inscrit explicitement le sensible. C'est-à-dire qu'une grille d'analyse de faits "énonciatifs" pourrait ressembler à ce que l'on peut attendre d'un acte énonciatif ayant une densité sémique.

#### II.4.2.1. L'interférence appliquée à la polysémie dans le discours traditionnel

Le fait de poser une expression comme polysémique oblige en effet à s'interroger sur « le principe d'unité qui tient ensemble une pluralité de signification souvent hétérogènes »<sup>508</sup>. Dans le cas de l'interférence, l'emploi d'une tournure, tout en étant solidaire de la situation énonciative, peut reposer en effet sur des habitudes sociales qui nous poussent à utiliser tel type de formule ou d'expressions, ayant une acception polysémique. Nous prenons, ici, l'exemple de cet acte énonciatif : « Même sous ces soleils où le monde était à l'envers, le vieux Mamadou voulait que le repas reste un rite »<sup>509</sup>. Le champ de la signification de cette expression peut se décliner en plusieurs sens. Mais, ce qui paraît plus captivant est que l'énoncé, ici, renvoie à un sens figuré ayant pour source, un point de vue évaluatif individuel produisant un "effet d'objectivité". Si l'on disait dans l'exemple qu'à cette époque, la situation sociale dans laquelle l'on vivait était un « monde à l'envers », ce terme de "monde à l'envers" n'était pas sujet à être équivoque par erreur, parce qu'il serait bien aisé de constater la réalité des mœurs bafouées, à cette époque. Mais, si l'on proférait que la situation sociale était à l'envers, à une époque, le terme de "monde à l'envers" serait nettement plus sujet à être équivoque par erreur. En fait, à travers l'explication de cette expression "monde à l'envers", l'interlocuteur pourrait comprendre qu'à cette époque, l'on assistait ou subissait des comportements déplaisants, incommodes et irritables. Aussi, une telle expression peut être considérée comme susceptible d'un usage juste (dans le sens figuré) pour l'interlocuteur qui érige en objectivité sa propre subjectivité.

Cependant, en évaluant l'expression par rapport à une valeur dénotative : il est inadmissible de concevoir que le monde (perçu d'une manière virtuelle) puisse être dans une position inverse. Et comme chaque mot ou expression a une histoire au cours de laquelle il s'enrichit de sens différents, l'analyse interférentielle, par le contact d'au moins deux langues, va nous permettre de saisir une signification, à partir d'un sens et/ou d'une donation. Car, la signification saisie, à partir de l'analyse de l'interférence, va dépendre à la fois de la nature individuelle du sujet

<sup>508</sup> Émilie PAULY, *La polysémie, Réflexion théorique* « méthodologie et application à la lexicographie, l'exemple des verbes aller, partir et tirer en français contemporain », Paris, L'Harmattan, 2011, p.9.

<sup>509</sup> *Traites, op. cit.*, p.17.

d'énonciation, qui paraît être d'abord sa raison d'être, voire ce avec quoi on pourrait au moins la confondre, mais aussi, des actes donateurs de sens qui l'instituent, avec leurs intentions, leurs visées. C'est enfin, ce que E. Husserl nomme du terme de « remplissement » et qui relève de l'intuition. Ce sens est tel qu'il s'accorde à l'intention de signification. Telle est d'ailleurs la conception de E. Husserl, lorsqu'il précise en effet que « "ce caractère occasionnel" aux "expressions de perceptions", de convictions, de doutes, de vœux, d'expériences, de craintes, d'ordres, etc., »<sup>510</sup> résulte d'un ensemble d'expressions affectives.

Ainsi donc, l'interférence va se formuler à l'aide de certaines significations de la situation énonciative en contact avec d'autres sens, dont l'usage va dépendre de la spécificité des compétences culturelles et idéologiques du locuteur et/ou de l'énonciataire. Ici, l'on pourrait apprécier l'analyse interférentielle comme celle qui en assurant le remplissement des noms, attribue une signification en désignant les "objets généraux". Pour E. Husserl, ce concept de l'élucidation des intuitions catégorielles est comme des actes fondés dans le sensible, une « adaptabilité de deux intentions »<sup>511</sup>, d'une « unité dynamique entre expression et intuition »<sup>512</sup>.

Nous pouvons remarquer que dans un acte discursif, l'analyse interférentielle peut assumer une interprétation polysémique. Autrement dit, dans un acte énonciatif réside la possibilité d'une analyse interférentielle et, de ce fait, la possibilité également de prendre en compte une signification, à partir de la forme d'une étude discursive. Nous nous efforcerons, par l'exploitation syntaxique et sémantique d'énoncés retenus comme structures interférentielles, de dégager les diverses connotations qui en découlent. Autrement dit, il nous faut cependant saisir, dans une approche sémantique ou même syntaxique, une structure phrastique d'un énoncé de notre corpus, afin de mettre en exergue la structure interférentielle.

---

<sup>510</sup>Extraits de *Recherches linguistiques*, de E. Husserl; cité par Milner, 1973, p.47-50.

<sup>511</sup>E. HUSSERL, *Recherches logiques. VI, Tome 3, « Sensibilité et entendement »* Chapitre 8 "Les lois à priori de la pensée proprement dite et de la pensée au sens impropre", [Trad. par Hubert Élie, Lothar Kelkel & René Schérer]. Paris, Presses Universitaires de France. 2009.

<sup>512</sup>Ibidem.

#### II.4.2.2. L'analyse phrastique, une présence de l'interférence

Nous illustrerons, à l'aide de l'interférence, une analyse syntaxique puisqu'elle est la partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases logiques, et cela dans un processus rationnel. Ainsi, l'interférence dans la construction phrastique sera soumise aux règles qui sont caractéristiques d'au moins deux langues en contact, à savoir entre relation formelle et entre agencement syntaxique. Dans *Traites*, l'interférence syntaxique dans cette phrase paraît évidente : « Allah nous lave de l'humiliation ! »<sup>513</sup>. La première observation, au regard de ce corpus, se situe au niveau de la disposition syntaxique des morphèmes constituant un syntagme français. Le verbe « laver », employé dans le sens de “nettoyer”, est bien français. Écartons, pour un instant, le syntagme “humiliation”, qui constitue une sorte de promiscuité insolite avec « laver », dans leur relation avec les autres éléments de l'énoncé. Le verbe « laver », au sens étroit, figuré, du terme, peut être chargé des valeurs de “nettoyer”, “rendre propre” dans son emploi intransitif. Ici, cet énoncé écrit en français n'a de sens qu'en malinké. Mais, la syntaxe en français par contre n'accepterait que le verbe « laver » puisse donner sens à une expression véhiculant une sensation (une gêne “une humiliation”).

La structure phrastique, de cet énoncé, est donc toute entière contenue dans la syntaxe malinké. Comme nous l'avons déjà dit, dans le contexte littéraire, le verbe « laver » peut signifier “nettoyer” de par leur sens de base. Mais, dans le contexte, en langue malinké, le verbe « laver » signifie plutôt “le fait d'épargner quelque chose à quelqu'un : ne pas lui faire subir quelque chose. Ici, l'énoncé : « Allah nous lave de l'humiliation ! » pourrait se traduire par interférence par « Allah nous protège de la honte »<sup>514</sup> ou « Que Allah ne nous honnise pas »<sup>515</sup>. Le second aspect particulier, dans cette analyse interférentielle, vient de la structure phrastique de ces deux énoncés. De ce fait, ces phrases pourraient se réécrire de la manière suivante, tout en maintenant, la même structure syntaxique : S + V + C :

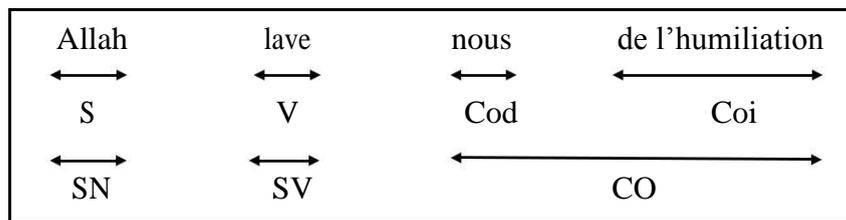
---

<sup>513</sup> *Traites*, p.37.

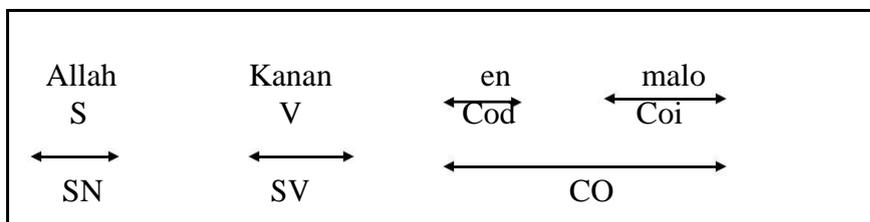
<sup>514</sup> *Op. cit.*, p.35.

<sup>515</sup> *Op. cit.*,

## L'analyse grammaticale d'un paradigme français en langue malinké



## L'analyse grammaticale de la phrase, ci-dessus, traduite en langue malinké



Nous le constatons dans cet énoncé, le complément d'objet de ces deux énoncés, présente l'être ou la chose sur lequel porte l'action exprimée par le verbe. Quelle que soit la réécriture de cet acte énonciatif, le complément direct est joint au verbe transitif sans intermédiaire d'une préposition. Quant au complément indirect, il est joint au verbe transitif par l'intermédiaire de la préposition "de", ce qui paraît tout à fait logique en règle grammaticale. De ce fait, l'analyse interférentielle nous a permis d'élaborer une structure phrastique, par un fonctionnement énonciatif, et dans une certaine mesure d'évaluer comparativement les deux énoncés (en français et malinké) déterminés. La structure phrastique de ces énoncés nous montre que la syntaxe française coïncide avec l'acte traditionnel, par l'analyse syntaxique de cet énoncé, qui de ce fait révèle un cas d'interférence.

En plus de la pertinence de l'analyse syntaxique, l'exploitation sémantique se révèle. Il nous faut donc à présent analyser l'expression verbale « laver », en fonction de son contexte de réalisation. Nous le répétons, les verbes « laver » et "nettoyer" sont identiques. Mais, ne nous laissons pas tromper par la synonymie. Si, du point de vue formel, le verbe « laver » continue à appartenir à la morphologie du mot français, du point de vue sémantique, il reste incompréhensible dans l'énoncé, du fait de son interférence. En revanche, le verbe « laver » devient compréhensible dans l'acte du langage traditionnel où il correspond à des réalités tout à fait originales et

authentiques. Pour l'énonciateur-locuteur, seul l'usage de la catégorie des sens figurés distingue, de façon pertinente, les notions ou les verbes dans la langue française.

L'analyse de la structure phrastique, nous a permis de saisir les contours de l'interférence entre deux langues (le français et le malinké), entre deux entités antinomiques en situation de complémentarité. Les énoncés sont écrits en français. Mais du fait d'une cohabitation linguistique entre le français et le malinké, la composition phrastique exprimée ainsi en français trouve sa cohérence dans la langue malinké. Ici, la spécificité de l'interférence entre les unités grammaticales qui composent l'énoncé malinké est similaire aux éléments ordonnés dans l'énoncé phrastique en français, comparable à l'armature d'une phrase en français, au point qu'une interférence soit acceptable. Cette intrusion interférentielle ne constitue pas, à proprement parler, une autre sémiotique; il s'agit toujours d'une sémiotique du discours : « c'est-à-dire d'une discipline qui s'efforce d'établir les conditions dans lesquelles les expressions et les pratiques humaines (dans le cas de la praxis énonciative), les verbales et les non verbales, font sens »<sup>516</sup>. Et comme dans la sémiotique discursive, l'on s'efforce de restituer le sens aux expériences humaines qui consistent à produire ou à interpréter quelque chose de signifiant (à élaborer une théorie des ensembles signifiants), alors la syntaxe de ces deux langues, par une analyse interférentielle, va apparaître comme des énoncés qui ont une structure identique. Autrement dit, la structure phrastique de ces énoncés nous montre que la syntaxe française coïncide avec l'acte traditionnel, par l'analyse syntaxique de cet énoncé, qui de ce fait révèle un cas d'interférence. Et c'est cette analyse syntaxique de l'interférence phrastique qui a permis de mettre en évidence un aspect formel dans le cadre énonciatif.

Ce faisant, les corpus suivants présentent quelques interférences représentatives qui sont issues des formes de phrases que véhicule l'oralité remarquable du narrateur. Ainsi, toute possibilité existera pour procéder à une analyse de la rhétorique du narrateur, afin de saisir évidemment des formes idiomatiques.

---

<sup>516</sup> J. FONTANILLE, *Sémiotique et littérature*, op. cit., p.9.

### II.4.2.3. L'analyse interférentielle des formes idiomatiques

Dans cette séquence, nous étudions les procédés rhétoriques, qui généralement sont perçus comme des expressions idiomatiques, propres à la langue traditionnelle et dont le sens ne peut être déduit de ses morphèmes. Dans cet énoncé : « *Sous ces soleils* où le monde était à l'envers », la traduction de ces expressions idiomatiques, par une forme analogue, dans une autre langue est presque impossible. Mais, nous tenterons d'expliquer ces idiomes, afin de pouvoir saisir leur signification. Dans notre corpus, l'expression « ces soleils » semble indiquer, comme nous l'avons déjà dit, une époque, une période, un temps figé. La locution-phrase "le monde à l'envers" s'employant au sens figuré est susceptible de subir un changement d'expression devenu « le monde était à l'envers ». Cette tournure traduit un mode de pensée ou d'action qui va à l'encontre de ce que l'on est en droit de penser ou de faire, confronté à une situation donnée. L'analyse d'expression idiomatique, un corpus comme le souligne N. Ruwet « [...] n'est jamais qu'une donnée qui demande à être interprétée »<sup>517</sup>. Cependant, le locuteur / narrateur réalise cet "exploit", grâce au procédé de l'interférence, saisi dans un cadre narratif.

Et pour distinguer ce cadre narratif, notre analyse des sèmes idiomatiques va nous permettre, à partir de quelques hypothèses, d'appréhender la forme figurative. Pour mettre à nu notre première hypothèse, fions-nous au principe saussurien, selon lequel « dans la langue, il n'y a que des différences »<sup>518</sup>. Soit une analyse plus proche de l'étude des nos énoncés privilégiés, notre choix pour tel lexème donné doit être réalisé sur une base différentielle, qui nie ce qui existait pour exister différemment.

Quoi qu'il en soit, le problème, à travers l'analyse différentielle, sera plutôt la définition même du sème comme présence / absence d'un trait, un « recours à la seule opposition privative »<sup>519</sup>. La sémantique, pendant cette analyse différentielle, se devrait de ne mettre en œuvre, dans la comparaison entre sémèmes, que des relations distinctives.

---

<sup>517</sup>Nicolas RUWET, *Introduction à la grammaire générative*. Paris, Plon, 1968.p.38.

<sup>518</sup>Joseph COURTÉS, *Analyse sémiotique du discours*, op. cit., p.183.

<sup>519</sup>op. cit., p.182.